



## L'ACTU SPAOC

### Quand la priorité est à la Finance : Tout est permis jusqu'au pire, même si ça touche les plus vulnérables !

En janvier dernier, le scandale ORPEA mettait en lumière les conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées dépendantes dans les EHPAD. Restrictions en tout genre (matériel, restauration, personnel ...) entraînant maltraitance et dégradation des conditions de travail, tout était dénoncé et divulgué comme l'était tout autant les détournements d'argent public et le montant des dividendes versées aux actionnaires.

Aujourd'hui, avec la mort d'un bébé de 11 mois dans une crèche « People & Baby » de Lyon, comment ne pas faire le rapprochement avec le scandale ORPEA ? Surtout quand on lit les circonstances du décès, les témoignages des parents d'enfants inscrits dans d'autres crèches de la même entreprise et qu'on découvre qu'il manquait de peu pour que les dirigeants de « People & Baby » intègrent la caste des 500 plus grandes fortunes de France en 2022.

Les politiques de casse des services publics mise en place par les différents gouvernements successifs et accentuées par celui-ci créent ces situations.

Cela fait combien de mois, voire d'années que l'USPAOC CGT dénonce la dégradation des conditions de travail, le manque de personnel, les rémunérations trop basses pour déclencher l'appétence pour ces métiers de l'humain, hauts en responsabilité. La délégation de service public a des limites. La réponse aux besoins des familles en terme d'accueil des jeunes enfants comme des personnes âgées dépendantes doit être gérée par des organismes non lucratif, car l'accueil des enfants comme l'accompagnement des personnes âgées ne doit pas être considéré comme une marchandise.

En février dernier, La Secrétaire d'Etat, Sarah EL HAIRY ambitionnait une profonde réforme des métiers de l'animation qui serait conduite par un « Comité de Filière Animation » Yves BLEIN, Président de la Fédération Léo Lagrange et de l'UCPA.

Quelques semaines après le remaniement ministériel ayant reconduit dans ses fonctions la secrétaire d'Etat, cette commission est-elle toujours d'actualité ?

Pour l'USPAOC CGT, le temps de l'expertise, des rapports en tout genre est terminé, que les constats permettent de déboucher à des financements dédiés à notre secteur d'activités qui permettraient aux salarié(e)s de travailler dans de meilleures conditions pour rendre un service de qualité aux usagers.

L'USPAOC CGT et les salarié.es restent plus que déterminé.es à agir pour le bien-être et la sécurité des enfants, pour des établissements d'accueil et un service public de qualité, pour des conditions d'exercice respectueuses des professionnel-les, pour des salaires décent, pour une politique de la Petite Enfance ambitieuse et respectueuse des droits fondamentaux des enfants porteurs de l'avenir de notre société.

L'USPAOC CGT revendique :

- Une réelle revalorisation des salaires de l'ordre de 15%,
- La CDIisation des personnels en CDD ou en Contrat d'Engagement Educatif,
- La fin des contrats à temps partiel subis,
- Un taux d'encadrement adapté aux enfants respectant leur bien-être et les conditions de travail des personnels,
- Une réelle reconnaissance de
  - Leur métier et savoir-faire,
  - Leur qualification,
  - Leur utilité sociale.
- Des budgets de fonctionnement à la hauteur des besoins.
- La création du service public de la petite enfance